RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta
ARDÈCHE - DRÔME
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

FICHE FORMATION

GESTION DE L'EAU DES PISCINES COLLECTIVES

OBJECTIFS

- Connaître les risques sanitaires et respecter les obligations réglementaires,
- Réaliser les analyses d'eau et interpréter les résultats,
- Effectuer la surveillance et l'entretien du système hydraulique et de filtration,
- Intégrer l'impact environnemental pour devenir plus éco-responsable

CONTENU

Partie 1 : **- RÉGLEMENTATION SANITAIRE –** 0,5 jours

Enjeux de la sécurité sanitaire :
- Risques microbiologiques, physico-chimiques,
- Règles d'hygiène des piscines : eau, sols, air,
- Risques sanitaires pour les baigneurs.

Obligations et procédures à suivre :
- Normes et recommandations,
- Cadre d'intervention de l'ARS,
- Surveillance sanitaire : autosurveillance et contrôles ARS.

Partie 2 : **QUALITÉ DE L'EAU –** 1,5 jours

Mesures des paramètres de l'eau :
- Équilibre de l'eau : pH – TH – TAC
- Désinfection : chlore libre, chloramines.

Traitement de l'eau :
- Différents systèmes de désinfection,
- Comment lutter contre les chloramines,
- Techniques et procédés de lutte contre les algues et les troubles de l'eau,
- Proposition d'actions correctives,
- Préparation et injection des produits correcteurs.

Partie 3 : **SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DU SYSTÈME HYDRAULIQUE ET DE FILTRATION –** 1j :
- Débits obligatoires, nettoyage préfiltres et filtres,
- Vérification des installations,
- Procédures en cas d'incidents sanitaires (excréments, vomissures, etc),
- Gestion des pédiluves,

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel

- Tenue du carnet sanitaire.

Sécurité : équipements de protection individuelle, stockage et manipulation des produits.

Impact environnemental lié à l'exploitation des piscines :
- Optimisation de la gestion de l'eau pour mieux la préserver,
- Réflexion sur l'évolution des installations existantes,
- Réduction de l'impact environnemental : solutions concrètes

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions 1 mois avant le début de formation.

TARIF

790 euros (restauration du midi incluse)

FINANCEMENT

Autres financements
Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

Publics : Professionnels chargés de l'entretien des piscines publiques et des piscines privées à usage collectif : agents de collectivité, campings, hôtels, co-propriétés.

Modalités pratiques :
Se présenter à la formation avec :
- Photos du local technique et de la partie traitement de l'eau, du carnet sanitaire à fins d'illustration
- Échantillons d'eau du réseau et de bassins pour personnaliser analyses et diagnostics.
Possibilité de venir avec son matériel d'analyse (réétalonnage possible si LOVIBOND), à défaut nous en mettrons à disposition.

Références réglementaires :
Arrêté du 14 septembre 2004 : mesures techniques et de sécurité dans les piscines privées à usage collectif
Décret du 7 avril 1981 : dispositions techniques applicables aux piscines
*Décret n° 2021-656 du 26 mai 2021 relatif à la sécurité sanitaire des eaux de piscine (*modifie et complète le décret du 7 Avril 1981) *et les arrêtés s'y rapportant.*

Tous nos formateurs sont des professionnels de la Piscine ou des experts membres de la

FICHE FORMATION

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel

CNEPS (Compagnie Nationale des Experts en Piscines et Spas).

À l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera proposé à l'apprenant pour évaluer la formation.

BON DE COMMANDE

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025

TAUX DE SATISFACTION

99% de satisfaction pour cette formation

FICHE FORMATION

PUBLIC

Tout public

MODALITÉ D'ADMISSION

Admission sur dossier

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

SERVICE VALIDEUR

Le Greta délivre une attestation des acquis

VALIDATION

Attestation de fin de formation

INFORMATIONS

Publics : Professionnels chargés de l'entretien des piscines publiques et des piscines privées à usage collectif : agents de collectivité, campings, hôtels, co-propriétés.

Modalités pratiques :
Se présenter à la formation avec :
- Photos du local technique et de la partie traitement de l'eau, du carnet sanitaire à fins d'illustration
- Échantillons d'eau du réseau et de bassins pour personnaliser analyses et diagnostics.
Possibilité de venir avec son matériel d'analyse (réétalonnage possible si LOVIBOND), à défaut nous en mettrons à disposition.

Références réglementaires :
Arrêté du 14 septembre 2004 : mesures techniques et de sécurité dans les piscines privées à usage collectif
Décret du 7 avril 1981 : dispositions techniques applicables aux piscines
Décret n° 2021-656 du 26 mai 2021 relatif à la sécurité sanitaire des eaux de piscine (modifie et complète le décret du 7 Avril 1981) *et les arrêtés s'y rapportant.*

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel

Tous nos formateurs sont des professionnels de la Piscine ou des experts membres de la CNEPS (Compagnie Nationale des Experts en Piscines et Spas).

À l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera proposé à l'apprenant pour évaluer la formation.

BON DE COMMANDE

FICHE FORMATION

Contacts

Site de Pierrelatte (Jaume)
Lycée Gustave Jaume
26700 PIERRELATTE
GRETA Ardèche Drôme
Tél : 04 75 82 37 90

Mise à jour le 23 Septembre 2026

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel